



COmité de DÉfense et de développement du RAIL de la région de Montluçon
Maison des cheminots 2, rue Chantoiseau . 03100 MONTLUÇON
<http://coderail.free.fr/>

Le CODERAIL a rencontré Laurence VANCEUNEBROCK-MIALON le 18 août 2017

Mme la députée était accompagnée de sa secrétaire et de son attaché parlementaire. La délégation du CODERAIL était composée de CH. PENAIN, P. CHATELAIN, P. PAJOT et D. COFFIN .

Après une présentation succincte de l'association, le CODERAIL procède à l'état des lieux de la situation ferroviaire du bassin de Montluçon.

-L'état de délabrement du réseau ferré, hormis le réseau LGV, a pour cause essentielle les politiques des transports successives affectant au réseau LGV la plus grande partie des investissements consacrés au rail, au détriment de la remise à niveau et de la modernisation du réseau classique. Le transport ferroviaire croule sous une dette qui va dépasser les 60 milliards d'€ d'ici 2020 et qui génère annuellement 1,5 milliard d'€ de frais. Cette dette est celle de l'État. Aucune solution prévue.

-La Règle d'Or et le Contrat de Performance initiés par la réforme SNCF de 2014 s'opposent à la régénération du réseau capillaire. Pas de financements pour les lignes 7 à 9, investissements consentis s'il y a retour sur investissements. Les lignes du bassin de Montluçon ne survivront qu'au travers des CPER auquel devront s'ajouter les participations des collectivités territoriales.

-Transfert des lignes TET aux Régions: néfaste à nos yeux puisqu'elles perdent leur caractère national. Comme lors du transfert des TER, l'état finance les nouveaux matériels roulant, participe au déficit d'exploitation mais ne prévoit ni la régénération du réseau, ni sa modernisation. Les régions organiseront les dessertes en fonction de leur volonté politique, de leurs propres besoins, et selon leur capacités financières.

-La Convention TER SNCF/Région, toujours en négociation, n'est plus appliquée. Les instances de concertation avec usagers, élus et cheminots est interrompue. Quel rôle peut jouer la députée?

Mme la Députée

-Nous informe qu'elle est membre de la Commission Aménagement du territoire et développement durable de l'Assemblée Nationale, la question du transport lui ayant été très souvent posée lors de sa campagne électorale. C'est ce qui a motivé son choix.

-Elle fait du dossier ferroviaire sa priorité.

-Elle évoque sa rencontre avec Mme BORNE, Ministre des transports, lui a proposé de venir à Montluçon pour juger de la situation et souhaite la présence du CODERAIL.

- Elle se réjouit de la tenue des Assises nationales de la Mobilité organisées avant la fin de l'année.
- Elle aurait souhaité l'élaboration de dossiers chiffrés de modernisation des axes Montluçon-Paris et Bordeaux-Lyon. (Réponse: le CODERAIL n'a pas la compétence d'un bureau d'études)
- Elle considère le déclin du transport ferroviaire néfaste au développement économique du bassin et que l'avenir réside dans les prérogatives des régions et des métropoles.
- Elle juge que la question du fret relève de la politique européenne.

En conclusion, la rencontre s'est déroulée dans un bon climat où les échanges ont été cordiaux. Mme la députée qui visiblement souhaitait d'abord s'informer, nous a assuré vouloir défendre le dossier du rail avec beaucoup de détermination, eu égard au peu d'évolution constaté depuis des dizaines d'années. Elle souhaite par ailleurs l'appui des élus de toutes tendances et de la population pour y parvenir.

Deux documents lui ont été remis:

- Situation générale du rail, historique de l'évolution, défis énergétiques et environnementaux
- Urgences et propositions

Le CODERAIL